



Compte rendu Réunion de bureau du 28/10/2023

Participants :

Vincent Blanchard
Alain DELORME
Christine MORIAUD
Youen MORIAUD
Lionel POINT

Claude MORIAUD (invité)
Charlie TABOULET (invité)

1. Projet de calendrier des courses 2024.

A l'approche de la prochaine réunion de ligue, les perspectives de calendrier 2024 sont analysées, en tenant compte notamment :

- du calendrier national des manches de Championnat national auxquelles participent de nombreux pilotes du club
- de non coïncidence de nos dates avec celles du club moto sur le site de la Grisière
- du calendrier des manches du challenge Tamiya TETC auquel pas mal de membres du club participent
- Des disponibilités effectives du complexe Saint Exupéry pour la manche Mini Z.
- de la volonté du bureau d'organiser une manifestation pour les 40 ans du CAMM

Un échange se fait sur l'intérêt ou non de conserver la formule mélangeant sur la même journée de compétition toutes les échelles thermiques ou toutes les échelles électriques. Tout le monde s'accorde à conserver cette option pour 2024.

S'agissant des 40 ans du CAMM, la volonté est de faire une manifestation festive sur 2 ou 3 jours avec de nombreuses occasions de roulage, et une plage de temps qui permette la participation de membres d'autres clubs même lointains.

L'option d'un déroulement retenue pour l'instant sur les Mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 mai permettrait de clôturer par un barbecue le vendredi soir, tout en permettant de terminer tranquillement le week end pour le retour de tout le monde.

Du point de vue de l'animation de ces journées, un temps spécifique pourrait être inclus pour les « vintage » à la fois parce que cette année il n'y a pas de porteur sur le calendrier habituel de cette manifestation et parce qu'intégrer des véhicules anciens est tout à fait dans l'esprit de fêter les 40 ans du club qui correspondent à 40 ans d'évolution du modélisme. Une tombola est également envisagée avec idéalement des lots fournis par des partenaires.

S'agissant des disponibilités du gymnase Saint Exupéry, la date sur février est retenue pour le trophée des bouchons. Celle de Mars pourrait être conservée et ouverte à une course électrique 1/10è.

Sur ce point la suggestion est faite de l'ouvrir le cas échéant au CVRC Perrex pour organiser la 2è manche de son Grand prix d'hiver, dans un contexte où ce club n'a finalement pas eu de disponibilité de sa salle dans l'Ain comme demandé.

Au final et en synthèse, les dates suivantes seront proposées lors de la réunion de la Ligue 7 :

17/18 Février	-> Mini-Z Trophée des bouchons
2/3 Mars	-> 1/10ème indoor (éventuellement CVRC)
14 Avril	-> Ligue CAMM électrique
8/9/10 Mai	-> Coupe des 40 ans du CAMM + Vintage, Courses à prix
7/8 Septembre	-> 123 Macon
13 Octobre	-> ligue CAMM Thermique + 1/4

2. Préparation de l'assemblée générale.

La volonté est de revenir à un calendrier classique de fin d'année, après les difficultés créées par la période COVID puis dernièrement les contraintes de la réforme de FFVRC.

L'AG se tiendra à la Grisière le dimanche 3 décembre, à partir de 10H00, dans les locaux du Motoclub.

Un prébilan de la vie du Club de 2023 fait état d'une bonne progression nette du nombre d'adhérents (68 dont 48 renouvellements).

Le bilan financier permettra de constater l'impact d'une année de forts investissements en équipements divers.

S'agissant du montant de la **cotisation annuelle**, deux facteurs conduisent à l'actualiser :

- d'une part, et alors que nous sommes restés plusieurs années sans augmentation, le club subit lui aussi quelques effets de l'inflation sur son fonctionnement courant qu'il faut prendre en compte, tout en restant dans l'esprit d'une cotisation qui demeure une des plus faibles des clubs environnants
- d'autre part, il faut reprendre le positionnement en montant et en date de la cotisation Mini Z qui est tellement basse qu'elle crée des problèmes d'articulation avec l'usage du passeport de 50 euros que les parents veulent pouvoir utiliser pour financer cette activité, articulation aussi qui s'accommode plus d'un calendrier basé sur la période scolaire que sur l'année civile.

Le principe est donc retenu d'augmenter toutes les cotisations de l'adhésion au club de 3 euros et de caler l'adhésion Mini Z sur l'année scolaire, en décalage avec la prise de licence FFVRC qui restera sur l'année civile.

Outre ces points classiques de retour sur l'année écoulée et les perspectives 2024, le bureau sera à renouveler, sachant qu'Alain Bertrand a fait part il y a quelques semaines de sa démission du bureau et de son rôle de président et qu'Alain Delorme ne souhaite pas renouveler sa candidature dans son rôle de secrétaire.

Il appartiendra donc à ceux qui le souhaitent de candidater le jour de l'AG.